



Libre pour mieux vous représenter !

Le Syndicat des Masseurs-Kinésithérapeutes de Dordogne a pris, fin 2010, la décision de devenir indépendant de la FFMKR. Nous tenions sans polémique à rappeler quelques-unes des raisons qui ont amenées à cette décision :

- absence d'avancées notoires dues à la stratégie nationale (simplifications administratives qui le sont uniquement pour les caisses, pas d'évolution de la lettre clef...),
- absence d'écoute du terrain (établissement des listes URPS, politique du « manifestez localement, le National discute sans se mouiller »...).

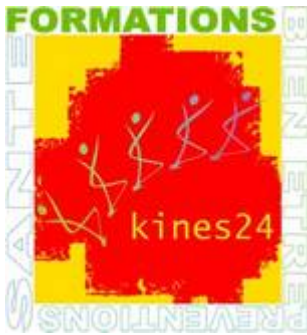
Le choix a donc clairement été fait de se concentrer sur l'action locale tout en informant de l'actualité nationale.

En même temps, pour un meilleur fonctionnement, le Conseil d'Administration du SMKD a décidé en accord avec celui de kines24 d'affiner la connivence entre les deux organismes.

Tout d'abord, le site Internet www.kines24.com regroupe d'une part toutes les informations généralistes concernant la vie conventionnelle, syndicale et de l'association, et d'autre part, avec un accès restreint aux adhérents, nombre de documents facilitants la vie professionnelle.

Ainsi, le MK peut se tenir informé rapidement de toutes les décisions et actions aussi bien à l'échelon national que local.

Ensuite, l'adhésion au SMKD inclut, en plus d'une assurance décès invalidité, l'adhésion à kines24. De cette façon, le MK profite de toute l'actualité professionnelle, s'implique dans la vie conventionnelle, mais peut également participer à des actions de formation ou de prévention au sein de kines24.





Cette avancée doit nous permettre d'être encore plus proche des désirs des masseurs-kinésithérapeutes de Dordogne et de leurs attentes. Le SMKD et kines24 sont impliqués dans la prévention en entreprises et en milieu scolaire ; dans les formations professionnelles et les soirées scientifiques et maintiennent un dialogue avec les Caisses, l'ARS et les organismes interprofessionnels...

Tout un programme que nous souhaitons établir, étoffer et vivre ensemble. Expliquer que si nous ne sommes plus représentatifs aux yeux de la convention, nous restons actifs et incontournables localement par le nombre d'adhérents, par la présence d'une élue en URPS et le maintien des liens existants auparavant (Caisses, ARS, CRPS...).

PARTICIPEZ A LA VIE DE LA PROFESSION EN DORDOGNE...

DONNEZ-LUI VOTRE FORCE...

■ www.kines24.com

■ smkd@kines24.com

■ kines24@kines24.com

■ Tel. +33 625611851